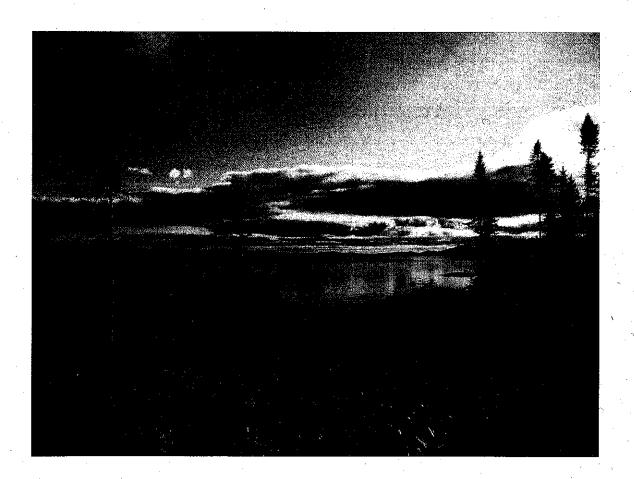
Projet Whabouchi Avis de projet



VERSION FINALE



JUILLET 2011



TABLE DES MATIÈRES

1.	Initia	ateur	du projet	1		
2.	Cons	sultai	nt mandaté par l'initiateur du projet	1		
3.			CONTEXTE			
. :	3.1	Titre	e du projet	2		
	3.2	Loca	alisation	2		
3	3.3	Prop	oriété des terrains	2		
3	3.4	Obje	ectifs et justification du projet	2		
4.	Desc		on du projet			
2	1.1		raux d'aménagements préliminaires (déboisement)			
	1.2		aux de construction			
. 4	1.3		ode d'exploitation			
	4.3.3		Méthode de minage			
	4.3.2	2	Traitement du minerai			
	4.3.3		Bâtiments de service			
	4.3.4		Halde de stériles			
	4.3.5		Parc à résidus miniers			
	4.3.6		Approvisionnement en électricité			
	4.3.7	-	Approvisionnement en eau fraîche			
	4.3.8		Gestion des eaux usées			
			Gestion des matières résiduelles			
	4.3.9					
	4.3.1		Entreposage des produits chimiques et des carburants			
	4.3.3		Expédition du concentré			
	4.3.1		Restauration			
5.			es variantes de localisation			
6.	Com	Composantes du milieu biophysique et humains				



6.1	Milieu physique	***************************************	;	14
6.1.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	***************************************		14
6.1.				14
6.2	Milieu biologique			
6.2.	1			15
6.2.2				
6.2.3				
	Milieu humain	***************************************	***************************************	16
	endrier de réalisation du projet			
8. Mod	dalités de consultation du public			17
9. Bibli	iographie	***************************************	•••••••	17
3. DIDIII	lograpnie			18
LISTE [DES FIGURES			
Figure 1 V	Vue en plan de la fosse projetée			5
Figure 2 N	Modélisation 3D de la fosse projetée			6
Figure 3 C	Circuit de concassage primaire, secon	daire et tertiaire		8
Figure 5 C	Circuit DMS (<i>Dense Medium Separatio</i> Circuit de flottation	on)	***************************************	9 ·
rigure 5 C	sircuit de Hottation		***************************************	10
LISTE D	DES ANNEXES			
ANNEXE 1 ANNEXE 2 ANNEXE 3	2 Titres miniers	:	chi	

NEMASKA exploration

Avis de projet Projet Whabouchi

1. INITIATEUR DU PROJET

Nom: Exploration Nemaska inc.

Adresse civique: 450, rue de la Gare du Palais

Québec (Québec) G1K 3X2

Adresse postale (si

différente):

Téléphone: 418-704-6038

Télécopieur: 418-948-9106

Courriel: Pierre demers@nemaskaexploration.com

Responsable du projet : Pierre Demers, vice-président développement

Numéro NEQ: 1165165094

2. CONSULTANT MANDATÉ PAR L'INITIATEUR DU PROJET

Nom: EnviroCri Ltée

Adresse administrative: 210, 9ième rue, Bureau 108

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2C2

Téléphone : 819-762-2888

Télécopieur: 819-762-4814

Courriel: administration@envirocree.com

Responsable du projet : Ann Lamontagne, Directrice de projet



3. MISE EN CONTEXTE

3.1 Titre du projet

Projet Whabouchi - Exploitation et traitement d'un gisement de spodumène et production d'un concentré.

3.2 Localisation

Le projet est situé au nord du 55ième parallèle sur le territoire de la Baie James et sur des terres de catégorie III et affecte le territoire de trappe R20 dont le maître de trappe (tallyman) est James Wapachee. Il est situé à environ 40 km à l'est de la communauté de Nemaska et à 250 km au nord-nord-ouest de la ville de Chibougamau. Les coordonnées du centre approximatif de la propriété sont les suivantes (UTM Nad 83, Zone 18) :

5 725 750 mN 441 000 mE

La propriété est accessible par la route du Nord qui croise la propriété près de son centre. On retrouve également l'aéroport de Nemiscau à environ 18 km à l'ouest du site et un relai routier à 12 km. Le plan A-1764_0 présenté à l'annexe 1 montre la localisation du site.

3.3 Propriété des terrains

Les droits de surface appartiennent à la Couronne. La propriété est ensuite composée de 33 claims qui couvrent une superficie de 1 716 hectares. La figure A-1765 de l'annexe 2 montre la position des claims et leurs numéros. Seize de ces claims ont été acquis lors d'une transaction avec le groupe Victor Cantore en septembre 2009, 10 claims ont été acquis lors d'une transaction avec Golden Goose Resources inc. et 7 autres ont été acquis directement par Exploration Nemaska inc.

3.4 Objectifs et justification du projet

Dans le but de répondre à la demande croissante au niveau du lithium sur les marchés mondiaux, Exploration Nemaska inc. souhaite mettre en valeur le gisement de spodumène situé



sur sa propriété à proximité de la communauté crie de Nemaska sur le territoire de la Baie James.

Le U.S. Geological Survey (USGS) a en effet évalué que la demande mondiale en lithium devrait croître de 4 à 5 % par année, et ce jusqu'en 2015. Ceci est principalement dû à la croissance de la Chine et de l'Inde et conséquemment à l'augmentation de la demande de produits manufacturiers, ce qui représente environ 50 % de la demande en lithium croissante. L'autre 50 % proviendrait de la fabrication de batteries utilisées dans les ordinateurs portables et les téléphones cellulaires. De plus, l'utilisation des batteries au lithium-ion dans divers types de véhicules (ex. électriques et hybrides) pourrait faire augmenter la demande en lithium de manière significative dans les prochaines années (JASKULA, 2008).

Une augmentation de la demande en lithium pourrait finalement causer une augmentation du prix, ce qui créerait une opportunité pour l'exploitation des gisements de spodumène ou autres minéraux de lithium afin de produire du carbonate de lithium (JASKULA, 2008).

4. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet Whabouchi propose la construction des infrastructures permettant l'exploitation et le traitement d'un gisement de spodumène dans l'objectif d'obtenir un concentré de spodumène à 6 % de LiO2 ou plus qui sera ensuite transporté à l'extérieur du site vers une usine spécialisée dans la transformation de ce produit en carbonate ou hydroxyde de lithium

Les travaux d'exploration ont permis de mettre en évidence un gisement de plus de 25 millions de tonnes de ressources dans les catégories mesurées et indiquées et 4.4 millions de tonnes dans la catégorie présumée tel que confirmé dans un rapport 43-101 préparé par Geostat et daté du 11 juillet 2011. Les réserves exploitables ont été calculées à 20 millions de tonnes pour une durée de vie de la mine de 20 années à un rythme d'opération de 1 million de tonnes de minerai par année pour une production de 200,000 tonnes de concentré de spodumène par année.

Le plan B-1763-0 à l'annexe 3 montre un arrangement général préliminaire du site. La description du projet est fondée sur les informations disponibles à ce jour et est sujette à certaines modifications en fonction de l'étude de faisabilité, actuellement en cours de réalisation et qui devrait être complétée d'ici la fin janvier 2012.



4.1 Travaux d'aménagements préliminaires (déboisement)

Avant de procéder aux activités de construction des infrastructures minières, il faudra déboiser une superficie d'environ 140 hectares afin de permettre la construction des éléments suivants :

- Sur l'empreinte de la fosse afin d'exposer le roc avant de procéder au dynamitage;
- À l'endroit de la halde de stériles et du parc à résidus afin de préparer la construction des infrastructures requises pour l'aménagement de ces éléments tels les plateformes, fossés de contournement, fossés de collecte des exfiltrations, route d'accès, etc.
- Sur tout le site industriel où on prévoit construire le concentrateur et les bâtiments de service;
- Le long de la voie d'accès qui mènera à l'effluent final;
- Pour le tracé de la ligne électrique;

Le mort terrain et la terre végétale qui seront excavés seront disposés dans une halde et conservés en vue des travaux de restauration prévus à la fin de la vie de la mine.

4.2 Travaux de construction

Préalablement à la période d'exploitation, des travaux de construction des infrastructures seront requis. Les principaux travaux nécessaires sont les suivants :

Préparation des bancs d'emprunt et accès;

- Construction des chemins d'accès sur le site;
- Aménagement du site des activités d'exploitation (décapage, régalage, drainage);
- Construction des infrastructures (concentrateur, garage, entrepôt, etc.);
- Construction des fossés pour dévier les eaux propres et construction de fossés pour contrôler les eaux de ruissellement du site;
- Construction de la halde pour le mort terrain et terre végétale;
- Construction du parc à résidus;
- Construction de la halde de stériles:
- Aménagement de la prise d'eau et construction de l'effluent.

Aucun campement ne sera construit sur la propriété Whabouchi. Le relais routier Némiscau sera agrandi et utilisé pour l'hébergement des travailleurs ainsi que le site de la communauté crie de Nemaska.



4.3 Période d'exploitation

4.3.1 Méthode de minage

Le gisement de spodumène sera exploité par une fosse à ciel ouvert. Les bancs auront 15 m de hauteur et le roc (minerai et stérile) sera halé par des camions de 56 tonnes. La rampe, d'une largeur de 21 m, permettra la circulation dans les deux sens. Le roc sera d'abord foré, dynamité puis chargé par une excavatrice dans des camions et transporté jusqu'au concasseur primaire s'il s'agit de minerai ou vers la halde de stériles directement si il ne s'agit pas de minerai. Les figures 1 et 2 montrent respectivement une vue en plan et une modélisation de la fosse projetée.

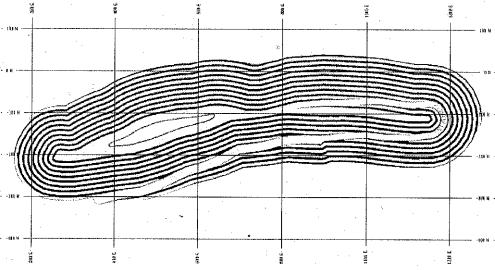


Figure 1 Vue en plan de la fosse projetée



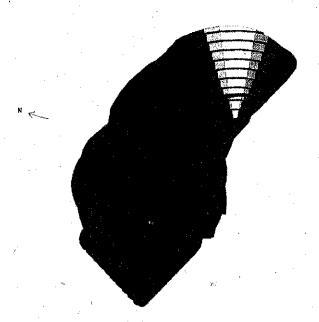


Figure 2 Modélisation 3D de la fosse projetée

Basé sur les connaissances actuelles du gisement, la durée de vie de la mine est de 20 ans. Exploration Nemaska inc. a évalué que le gisement contenait environ 20 millions de tonnes de minerai et 55 millions de tonnes de stériles et 3 millions de mort terrain. Les opérations de minage se feront sur un horaire de 24 heures par jour et 365 jours par an. La mine devra permettre d'assurer une production constante d'environ 2950 tonnes par jour au concentrateur.

4.3.2 Traitement du minerai

Un concentrateur sera construit sur le site de la mine à proximité de la fosse. Le concentrateur sera en opération 365 jours par an avec une utilisation des équipements de 93%. Il permettra le traitement 1 million de tonne de minerai de spodumène annuellement pour une production d'environ 200 000 tonnes de concentré de spodumène à chaque année. Le concentrateur aura fonctionnera à un taux de 2950 tpj.

Le minerai sera d'abord concassé dans le concasseur primaire à mâchoires, puis acheminé vers le concasseur à cône, et enfin dans le concasseur tertiaire (voir figure 3). Par la suite, le minerai sera envoyé dans un circuit de séparation en milieu dense à plusieurs étapes (voir figure 4). Le but du circuit de séparation en milieu dense est d'obtenir un concentré de particules grossières

NEMASKA exploration

Avis de projet Projet Whabouchi

de concentré de lithium alors que le circuit de flottation (voir figure 5) produira un concentré de particules plus fines. Ces deux circuits optimiseront la récupération totale du lithium. Le minerai concassé (moins de 9,5 mm) sera rincé et tamisé à 0,5 mm avec un tamis vibrant. La sousverse du tamis (moins de 0,5 mm) sera pompée vers l'épaississeur qui alimentera le circuit de flottation. La surverse du tamis vibrant sera envoyée par gravité dans la boite d'alimentation du circuit de séparation en milieu dense. Le liquide dense (ferrosilicone/magnétite) sera pompé dans la boite d'alimentation du circuit pour obtenir une pulpe qui sera envoyée au premier stage de la séparation en milieu dense. Le produit plongeant de ce premier stage (concentré de la séparation en milieu dense) passera sur un tamis vibrant pour rincer le liquide dense et le réutiliser.

Le concentré du milieu dense sera envoyé au 2^e stage de séparation par milieu dense, à une densité de coupure de 3,0 g/cm³. Le concentré du 2^estage sera envoyé à un 3^estage d'une densité de coupure de 3,05 g/cm³. Les rejets des 2^eet 3^e stages seront combinés, reconcassés et envoyés au stage suivant. Dans tous les cas, la fraction granulométrique de moins de 5mm sera épaissie et envoyée au circuit de flottation. Après le reconcassage et le retamisage pour libérer les particules rejetées des stages précédant, ces rejets seront envoyés au 4^e et 5^e stage de séparation en milieu dense.

Les rejets du circuit de séparation en milieu dense seront broyés dans un broyeur à barres. Le minerai passera ensuite par un cyclone primaire pour enlever les particules ultra fines. La sousverse alimentera un laveur pour flotter les micas. La flottation des micas se fera en deux stages : d'abord une étape de dégrossissage, puis ensuite une étape de nettoyage, pour récupérer le spodumène en fines particules qui serait resté avec le mica. Le rejet de flottation du mica, qui est l'alimentation de la flottation du spodumène, passera par un ajustement de pH et un collecteur de spodumène sera ajouté. Puis la pulpe ainsi conditionnée passera au dégrossissage et à quatre stages de nettoyage pour produire un concentré à 6.0% Li₂O. Le concentré final sera épaissi, filtré, puis séché et prêt pour l'expédition. Les rejets du concentrateur seront envoyés à des épaississeurs avant d'être envoyés au parc à résidus.

Les schémas de procédé préliminaires sont montrés aux figures 3, 4 et 5 des pages suivantes. Le produit final, le concentré de spodumène, aura une concentration minimale de 6,0% en Li₂O.



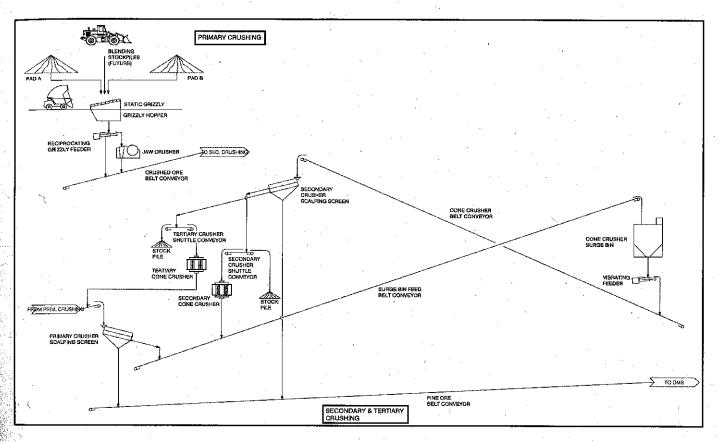


Figure 3 Circuit de concassage primaire, secondaire et tertiaire

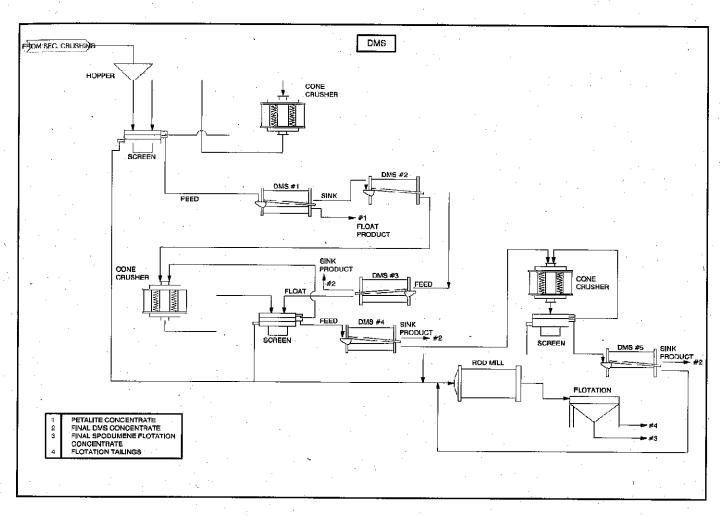


Figure 4 Circuit DMS (Dense Medium Separation)



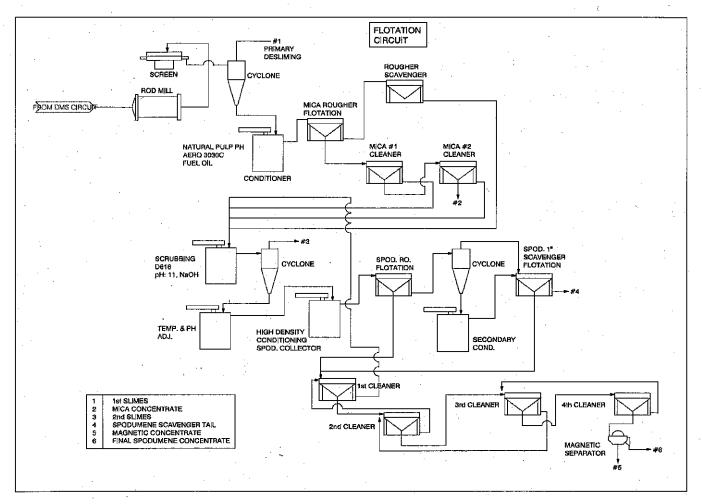


Figure 5 Circuit de flottation

NEMAS KA exploration

Avis de projet Projet Whabouchi

4.3.3 Bâtiments de service

Les concasseurs seront installés dans un bâtiment séparé du concentrateur mais y seront reliés par un convoyeur couvert. Le bâtiment du concentrateur abritera quant à lui les équipements pour le procédé métallurgique, des bureaux, le laboratoire, des toilettes, l'entreposage des réactifs, l'entreposage du concentré de spodumène et un endroit pour le chargement du concentré. La superficie de ce bâtiment sera d'environ 2000 m².

4.3.4 Halde de stériles

Le stérile produit par l'opération de la fosse sera déposé sur une halde à proximité de la fosse. De façon préliminaire, la halde est localisée tel que montré sur le plan de la B-1763_0 à l'annexe 3. Si les stériles peuvent être utilisés pour la construction des chemins, des digues et des fondations des infrastructures, ils seront concassés sur place pour en faire des granulats pour la construction. On prévoit qu'environ 43 millions de tonnes de stériles seront extraits de la fosse. Si les stériles n'étaient pas utilisés pour la construction, la halde aurait les propriétés suivantes :

- Des bancs de 10 m de hauteur;
- Angle de 35 degrés;
- Densité des stériles de 2,68;
- Facteur de foisonnement de 30%;
- Hauteur de l'empilement de 77 mètres;
- Empreinte au sol d'environ 40 hectares.

4.3.5 Parc à résidus miniers

Les résidus issus du traitement du minerai seront acheminés par pompage vers le parc à résidus sous forme de pulpe à une teneur en eau d'environ 70 %. Il est actuellement prévu d'entreposer les résidus dans une aire située au nord-est du site. Le parc à résidus couvrira une superficie d'environ 27 hectares. Les eaux de ruissellement en contact avec les résidus de même que les résurgences seront collectées dans des fossés périphériques et amenées dans un bassin collecteur près du parc.

NEMASKA exploration

Avis de projet Projet Whabouchi

4.3.6 Approvisionnement en électricité

Le besoin de puissance en électricité pour le projet est estimé à 5MW et la consommation annuelle estimée est d'environ 25 GWh. Hydro-Québec opère les postes Albanel et de la Nemiscau situés respectivement à environ 20 km est et 12 kilomètres à l'ouest de la propriété. Les lignes de transmission électrique qui relient les deux stations courent le long de la route du Nord et traversent la propriété en son centre approximativement, environ 2 km au nord de la fosse.

Une ligne de 13,8 kV à partir du centre de distribution fourniront en électricité les installations suivantes: le parc à résidus, l'usine de traitement des eaux, l'usine de pompage d'eau fraîche et le garage pour la mine. Des transformateurs convertissent ensuite le voltage à 600 volts pour fournir aux différentes charges. Une alimentation électrique d'urgence est prévue avec une génératrice de 600 volts et 1 MW.

4.3.7 Approvisionnement en eau fraîche

Le besoin en eau de procédé sera comblé en favorisant la recirculation de l'eau qui sera extraite du processus d'épaississement des résidus et du concentré. De plus, le bassin d'eau au parc, qui contiendra des eaux de ruissellement, permettra un apport d'eau supplémentaire. L'eau d'exhaure représentera aussi un apport d'eau, au besoin. Pour les besoins en eau fraîche, une station de pompage sera installée dans le lac Spodumène.

4.3.8 Gestion des eaux usées

Les eaux usées domestiques seront traitées sur le site à l'aide d'une unité de traitement. Les eaux traitées seront pompées vers le milieu récepteur tandis que les boues solides seront disposées hors site dans les installations du village de Nemaska Gestion des eaux usées industrielles

Les eaux usées industrielles seront gérées selon leur provenance et leur qualité: Les eaux d'exhaure seront acheminées vers un bassin de sédimentation et de polissage pour décanter les matières en suspension. Les eaux de procédé seront recirculées le plus possible. L'eau de ruissellement du parc à résidus sera acheminée vers un bassin de collecte avant d'être retournée à l'environnement si la qualité le permet.



4.3.9 Gestion des matières résiduelles

Les matières résiduelles seront gérées selon différente catégories : rebuts domestiques, matières sèches et matières recyclables. Les rebuts domestiques et les matières sèches seront envoyés dans un lieu d'enfouissement sur le site ou centre d'enfouissement de Chibougamau et les matières recyclables envoyées dans un centre de tri.

4.3.10 Entreposage des produits chimiques et des carburants

Le carburant diesel pour les camions sera entreposé dans des réservoirs externes près du garage et de l'atelier de réparation. Pour les besoins d'alimentation de la chaufferie, du diesel de chauffage sera utilisé. Les réservoirs pour entreposer ce combustible seront construits sur une membrane imperméable munie de bermes qui permettront de contenir tout déversement.

Les produits chimiques servant au procédé de traitement seront entreposés dans le concentrateur dans des contenants appropriés selon leurs propriétés physico-chimiques.

4.3.11 Expédition du concentré

L'expédition du concentré se fera par camion vers un port. L'étude de faisabilité en cours de réalisation permettra de préciser la voie de transport utilisé ainsi que le port le plus adéquat pour l'expédition du produit final vers l'usine de transformation.

4.3.12 Restauration

Lors de la fermeture de la mine, le site devra revenir le plus possible à l'état naturel. Cela sera assuré par le démantèlement des infrastructures, la scarification des chemins, la remise à l'état des cours d'eau naturels en ouvrant les routes et en retirant les ponceaux, puis la revégétalisation de l'ensemble du site impacté.

À la fin des opérations, la fosse sera ennoyée et son accès sera empêché par une clôture ou un fossé suivi d'un monticule pour éviter une chute accidentelle. La stabilité des pentes dans les dépôts meubles sera assurée selon les normes applicables.

Les sites d'entreposage des rejets miniers (stériles et résidus miniers) seront revégétalisés à la fin de la vie de la mine.

Les bâtiments seront démantelés, les fondations cassées et excavées, à moins d'une demande de garder des infrastructures de la part de la communauté crie. Ceci fera l'objet du plan de



restauration qui sera déposé ultérieurement au Ministère des ressources naturelles et de la faune

Toutes les aires affectées par la mine, à l'exception de la fosse qui sera ennoyée, feront l'objet d'une revégétalisation. Un couvert herbacé pour permettre la reprise des espèces naturellement présente dans le milieu sera privilégié.

5. ÉTUDES DES VARIANTES DE LOCALISATION

Excepté pour l'emplacement de la mine qui est dicté par la localisation et la morphologie du gisement, les autres infrastructures, en particulier celle du parc à résidus, feront l'objet d'une étude de variante de site qui tiendra compte des éléments techniques, d'ingénierie, économiques, environnementaux et sociaux.

6. COMPOSANTES DU MILIEU BIOPHYSIQUE ET HUMAINS

Les sections 6.1 et 6.2 sont extraites de l'étude préliminaire de caractérisation environnementale de base réalisée par GENIVAR (GENIVAR, 2010).

6.1 Milieu physique

6.1.1 Physiographie et dépôt

La région des hautes-terres de la Baie-James, dont fait partie le projet Whabouchi, est définie par un relief vallonné de même que par une couverture meuble discontinue et composée de matériaux d'origine glaciaire et de nature grossière (Hydro-Québec, 2004). Plus spécifiquement, la topographie du secteur de la future mine est définie par un relief relativement plat. L'élévation de la propriété est de 275 m au point le plus bas et de 325 m au point le plus haut (GEOSTAT, 2010). Le mont Chinuchi, situé au nord-ouest de la propriété, est le plus élevé dans le secteur, avec une altitude de 442 m.

6.1.2 Hydrographie

La propriété est inclue dans le bassin versant de la rivière Rupert. La plupart des plans d'eau sont de faible superficie. La section du lac des Montagnes présente la plus grande superficie(1 375 ha), suivi du lac du Spodumène (61 ha). Le lac des Montagnes constitue un élargissement de la rivière Nemiscau, elle-même tributaire de la rivière Rupert. Le domaine bioclimatique de la pessière à mousse domine le paysage végétal. Ce domaine est composé de forêts plus ou moins



denses, dominées par l'épinette noire (*Picea mariana*). Un peu plus de la moitié de l'aire d'étude est couverte par des brulis récent en régénération et débris ligneux. Ils se localisent principalement au nord de la route ainsi qu'à l'est du Lac des Montagnes. Les éricacées sont omniprésentes et forment une strate arbustive relativement dense. La strate herbacée demeure cependant peu diversifiée. La strate muscinale est composée principalement de mousse hypanacée, de sphaignes et d'un peu de lichens et couvre entièrement le sol (Hydro-Québec, 2004).

6.2 Milieu biologique

6.2.1 Végétation

Le domaine bioclimatique de la pessière à mousse domine le paysage végétal du secteur. Ce domaine est composé de forêts plus ou moins denses, dominées par l'épinette noire (*Picea mariana*). Un peu plus de la moitié de l'aire d'étude est couverte par des brulis récent en régénération et débris ligneux. Ils se localisentprincipalement au nord de la route ainsi qu'à l'est du Lac des Montagnes. Le séricacées sont omniprésentes et forment une strate arbustive relativement dense. La strate herbacée demeure cependant peu diversifiée. La strate muscinale est composée principalement de mousse hypanacée, de sphaignes et d'un peu de lichens et couvre entièrement le sol (Hydro-Québec, 2004).

6.2.2 Faune

Les habitats de la zone d'étude sont peu productifs. Par conséquent, la plupart des espèces fauniques présentes ont une densité de population relativement faible (Hydro-Québec, 2004). Parmi les espèces de mammifères susceptibles de fréquenter la zone d'étude, on note entre autres l'orignal (Alces alces), le caribou toundrique (Rangifer tarandus) et forestier (Rangifer tarandus caribou), le loup gris (Canis lupus), l'ours noir (Ursusamericanus), le lynx du Canada (Lynx canadensis) et le lièvre d'Amérique (Lepusamericanus). Du côté de la faune aviaire, mentionnons, entre autres, le bruant des marais (Zonotrichia georgiana), le junco ardoisé (Junco hyemalis), le mésageai du Canada (Perisoreus canadensis) et le quiscale rouilleux (Euphagus carolinus). Les espèces de sauvagine telles que la bernache du Canada (Branta canadensis), le canard noir (Anas rubripes) et le grand harle (Mergus merganser) de même que le plongeon huard (Gavia immer) pourraient également fréquenter les lacs du secteur. En ce qui a trait aux amphibiens et reptiles, six espèces pourraient potentiellement se trouver dans la zone. Il s'agit du crapaud d'Amérique (Bufo americanus), de la rainette crucifère (Pseudacris crucifer), de la



grenouille léopard (*Rana pipiens*), de la grenouille du Nord (*Rana septentrionalis*), de la grenouille des bois (*Ranasylvaticus*) et de la couleuvre rayée (*Thamnophis sirtalis*) (AARQ, 2010).

6.2.3 Espèces à statuts particuliers

Aucune espèce floristique menacée ou vulnérable ou susceptible d'être désignée ainsi n'a été recensée dans la zone d'étude (CDPNQ, 2010a). En ce qui concerne les espèces fauniques, la chauve-souris cendrée (*Lasiurus cinereus*) a été mentionnée aux abords du lac du Spodumène (CDPNQ, 2010b).

6.3 Milieu humain

Le projet est situé près de Nemaska, une communauté crie située sur les rives du lac Champion. Nemaska est la plus petite des communautés cries et est le siège du Grand Conseil des Cris et de l'Autorité Régionale Crie. La communauté de Nemaska a participé aux grands projets hydro-électriques des dernières années; ses habitants ont donc une expérience de projets industriels d'envergure sur le territoire.

La communauté crie de Nemaska sera consultée dans toutes les phases du projet Whabouchi afin de connaître et comprendre leurs préoccupations et de les intégrer dans le processus décisionnel du projet. Les usages du territoire à des fins traditionnelles, culturelles, alimentaires, archéologiques ou autres seront répertoriés et considérés dans l'ensemble du projet Whabouchi. Les trappeurs et maîtres de trappes directement concernés par le projet seront consultés régulièrement afin d'assurer l'harmonie entre les utilisateurs du territoire et Exploration Nemaska inc. Il est effectivement à prévoir que les membres de la communauté de Nemaska ainsi que les utilisateurs du territoire aient des préoccupations quant à leurs sites de pêche, de trappage, de chasse, de localisation de campements, etc. De plus, il est à prévoir que les membres de la communauté de Nemaska souhaitent connaître l'impact du projet sur les possibilités de développement économique ou social engendrées par le projet Whabouchi. C'est pourquoi Exploration Nemaska inc. souhaite intégrer la participation crie le plus tôt possible dans le processus d'évolution du projet.



7. CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET

L'échéancier suivant est celui présentement en vigueur chez Nemaska Exploration :

Dépôt de l'avis de projet : juillet 2011

Réception des directives du MDDEP : novembre 2011

Dépôt de l'étude d'impacts : mars 2012

Évaluation et obtention du CA global : fin 2012

Construction: 2013

• Exploitation commerciale : 2014

Fin de la vie de la mine : 2034

• Suivi environnemental et remise à l'état naturel : 2040

8. MODALITÉS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Un bureau permanent pour information sur le projet sera ouvert à Nemaska dans le but d'informer la population du projet et de son développement. Une personne sera disponible pour répondre aux questions et recueillir les commentaires.

Des rencontres régulières auront lieu entre les dirigeants de Exploration Nemaska inc., avec les Maîtres de trappe et les trappeurs et continueront sur une base régulière. Une entente basée sur la politique minérale crie du Grand Conseil des Cris est présentement en cours d'élaboration.

Des rencontres avec les autres parties prenantes et avec les divers paliers de gouvernement sont aussi prévues pour assurer une bonne connaissance du projet.

Je, Pierre Demers, vice-président développement chez Exploration Nemaska inc., certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Signé le 2 août 2011 par



9. BIBLIOGRAPHIE

Equapolar Consultants Limited. (2011). *Technical Report NI 43-101 on the Preliminary Economic Assessment of the Whabouchi Spodumene Deposit of Nemaska Exploration Inc.* 84 pages.

GENIVAR. (2010). Projet minier Whabouchi. Étude préliminaire de caractérisation environnementale de base. Qualité de l'eau et des sédiments, inventaire des poissons et des invertébrés benthiques. Rapport de GENIVAR à Exploration Nemaska inc. 56 p. et annexes.

GEOSTAT. (2010). *NI 43-101 Technical Report - Mineral resources estimation - Whabouchi lithium deposit.* 76 p.: For Nemaska Exploration Inc. .

Hydro-Québec. (2004). Centrale de l'Eastmain-1-A et dérivation de la Rupert : étude d'impact sur l'environnement. Rapport de synthèse.

JASKULA, B. (2008). Lithium, U.S. Geological Survey Minerals Yearbook. pages 44.4 - 44.9.



Préparé par

ann Lamontagne

Ann Lamontagne, ing. Ph.D. Directrice de projet

Nicolas Lauzière, ing. Jr. Chargé de projet



ENIFIIRWAAU KIRRI ರಾಪ್ರಿನೇ Pa

EnviroCree ltd – administration

210, 9^{ème} rue, buréau 108
Rouyn-Noranda (Québec), J9X 2C2
T 819 762-2888 F 819 762-4814

Courriel: administration@envirocree.com

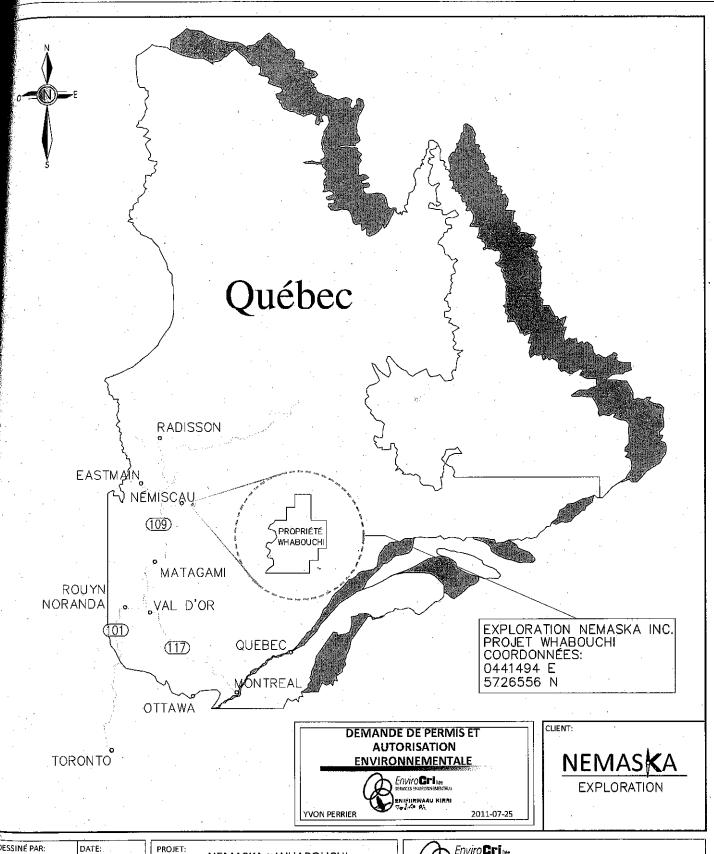
Approuvé par

Pierre Demers, ing. Vice-président développement

> NEMASKA exploration

Exploration Nemaska inc.
450, rue de la Gare du Palais
Québec (Québec), G1K 3X2
T 418 704-6038 F 418 948-9106
Courriel: pierre.demers@nemaskaexploration.com

ANNEXE 1
Plan de localisation du projet Whabouchi
A-1764_0



DESSINÉ PAR:	DATE:
Y. PERRIER	2011-07-25
APPROUVÉ PAR:	DATE:
N. LAUZIÈRE ing.jr	2011-07-25
CLIENT: EXPLORATION	P.O:

PROJET: NEMASKA ~ WHABOUCHI

TITRE:

LOCALISATION PROVINCIALE
DU PROJET

PROJECTION U.T.M. NAD 83 ZONE 18

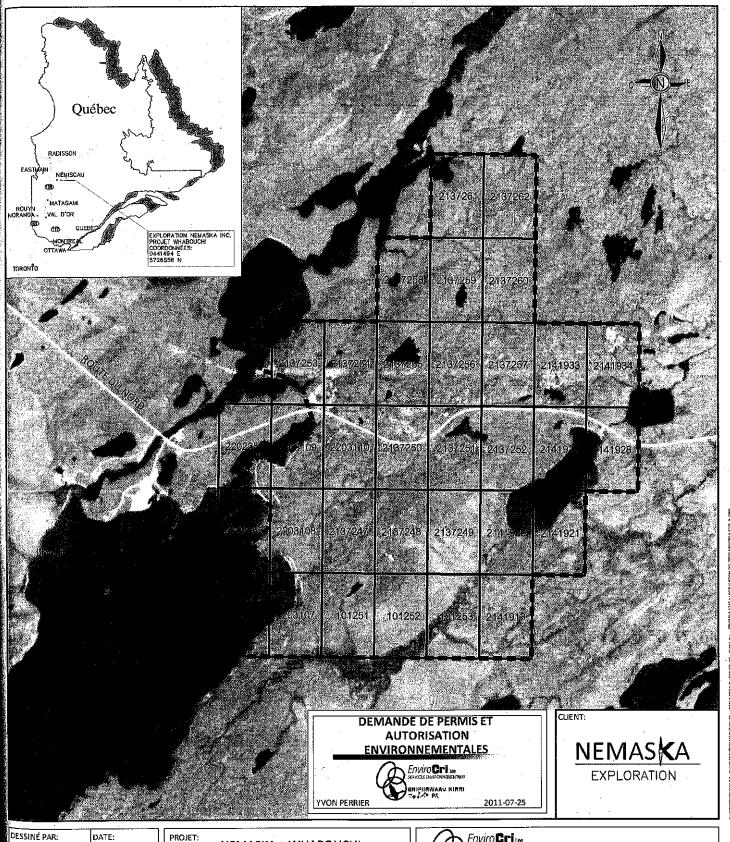


MOUT I fee ES ENVIRONMENTAUX HIRWAAU KIRRI 4° PA z10, 9e RUE ROUYN-NORANDA (QC) T: (819)762-2888 INFO@ENVIROCREE.COM

A-1764

REV.: ()
PAGE: 1/1

ANNEXE 2
Titres miniers
A-1765_0



DESSINÉ PAR:	DATE:
Y. PERRIER	2011-07-25
APPROUVÉ PAR:	DATE:
N. LAUZIÈRE ing.jr	2011-07-25
CLIENT:	P.O:
NEMASKA EXPLORATION	

NEMASKA ~ WHABOUCHI

TITRE:

LOCALISATION **DES TITRES MINIERS**

ÉCHELLE = 1: 40 000 PROJECTION U.T.M. NAD 83 ZONE 18



210, Se RUE ROUYN NORANDA(QC) T: (819)762-2888 INFO@ENVIROCREE.COM

A-1765

REV.:	1)
	1	/1

T/T

ANNEXE 3
Arrangement général préliminaire du site
Whabouchi
B-1763_0

